



Pension alimentaire non versee quels recours

Par **jordanne**, le **02/05/2015** à **15:08**

Bonjour.le pere de mon fils a ete condamne a 95 eurod de pension.iil ne verse rien.la saisie directe a echouee. Car les sommes qu il touche individuellement sont inferieur au rsa.je veux mettre en place la saisi e attribution sur compte bancaire.qui devra payer les frais d huissier pour cet acte.il touche une petite retraite plus une Invalidite plus des allocations logement. Soit 950 euros .environ.tout cumule.a ce jour il a fait appel de la decision.